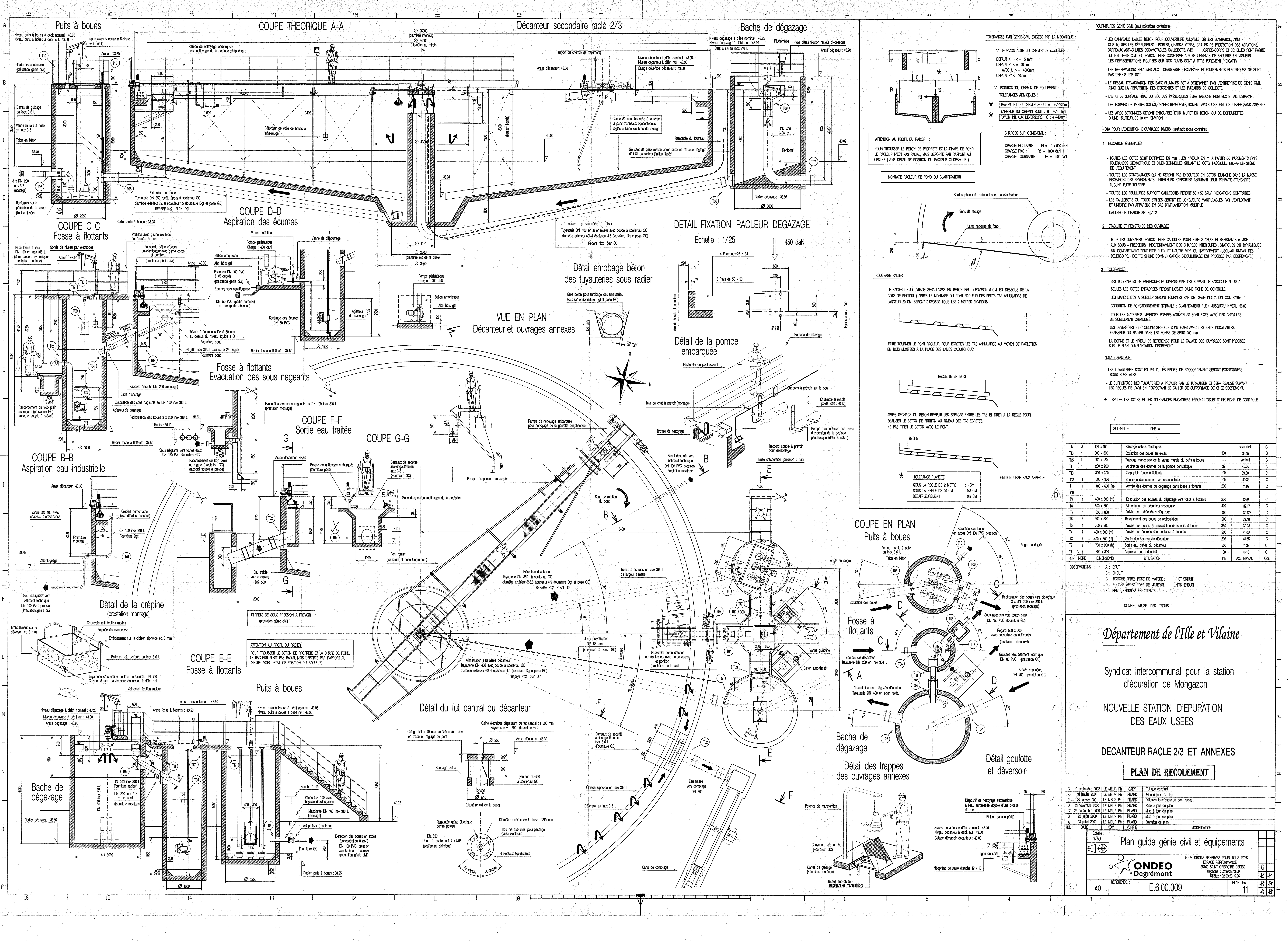




Fournitures GENE CIVIL (selon indications contractuelles)

LES CANEAUX, DALLES, BÉTON POUR COUVERTURE AMOVIBLE, GRILLES D'ÉVÉNEMENT, ANS QUE TOUTES LES SERRURES : PORTES, CHASSIS VITRES, GRILLES DE PROTECTION DES AÉRATIONS, BARREAUX ANTI-CHUTES ESCAMOTABLES, CALLEBOTS, VMC, GACHE-CORPS ET ÉCHÈLLES PONT PARTIE DU LOT GENE CIVIL ET ÉQUIPEMENT CONFORME AUX RÈGLEMENTS DE SECOURS EN VIGILANCE (LES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES SUR NOS PLANS SONT À TITRE INDICATIF)

LES RÉSERVATIONS RELATIVES À : CHAUFFAGE, ÉCLAIRAGE ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES NE SONT PAS DÉFINIS PAR DDT

LE RÉSEAU D'ALIMENTATION DES EAUX, PLUMES EST À DÉTERMINER PAR L'ENTREPRISE DE GENE CIVIL, ANS QUE LA RÉPARATION DES DESCENTES ET LES PUSARDS DE COLLECTE.

L'ÉTAT DE SURFACE FINALE DU SOL DES PASSERELLES SERA TAILLÉE RIGUEUX ET ANTIDERRAPANT

LES FORMES DE PENTES, SOUS-CHÂPES, REFORMES, DOIVENT AVOIR UNE FINITION LISÉE SANS ASPERTE

LES EAUX BÉTONNÉES SERONT ENTOURÉES D'UN MURET EN BÉTON OU DE BORDURES D'UNE HAUTEUR DE 10 cm ENVIRON

NOTA POUR L'ÉCART D'OUVRAGES DIVERS (selon indications contractuelles)

1 INDICATION GÉNÉRALES

- TOUTES LES COTES SONT EXPRESSÉES EN mm. LES NIVEAUX EN m. À PARTIR DE PRELEVEMENTS FINIS
- TOUTES LES CONTINGENCES QUI NE SERONT PAS EXÉCUTÉES EN BÉTON ÉTANCHE DANS LA MASSE
- REÇOIVANT DES RÉTENTIONS INTERIEURES RAPPORTÉS ASSURANT LEUR PARFAITE ÉTANCHÉITE
- AUCUNE FUITE TOLÉRÉE
- TOUTES LES PEINTURES SUPPORT CALLEBOTS PERFORÉ 80 x 80 SAUF INDICATIONS CONTRAIRES
- LES CALLEBOTS OU TOILES STRESSÉS SERONT DE LONGUEURS MANIPULABLES PAR L'EXPLOITANT ET
- UNIFAIRES PAR APPAREILS EN CAS D'IMPLANTATION MULTIPLE
- CALLEBOTS CHARGE 300 Kg/m²

2 STABILITÉ ET RÉSISTANCE DES OUVRAGES

TOUTS LES OUVRAGES DOIVENT ÊTRE CALCULÉS POUR ÊTRE STABLES ET RÉSISTANTS À VUE

AUX SOUS-PRESSIONS, INÉVITABLEMENT DES CHARGES INTERIEURES, STRESSÉS OU DYNAMIQUES

UN COMPARTIMENT PEUT ÊTRE PLEIN ET L'AUTRE VIDE OU INVERSEMENT AINSI QU'AU NIVEAU DES

DEVERSORS. (EXCEPTÉ SI UNE COMMUNICATION D'ÉQUILIBRAGE EST PRÉCISÉE PAR DÉGAGEMENT)

3 TOLÉRANCES

LES TOLÉRANCES GÉOMÉTRIQUES ET DIMENSIONNELLES SONT LA FASCICULE No 65-A

SEULES LES COTES ENCAISSÉES PERMETTENT L'OBJET D'UNE FICHE DE CONTRÔLE

LES MANCHÈTES À SCELLER SERONT FOURNIES PAR DDT SAUF INDICATION CONTRAIRE

CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT NORMALE : CLARIFICATEUR PLEIN JUSQU'AU NIVEAU 56,80

TOUTS LES MATÉRIELS IMMERGES, POMPES, AGITATEURS SONT FIXÉS AVEC DES ÉCHÈLLES

DE SCÈLEMENTS CHIMIQUES

LES DEVERSORS ET CLOSURES SPHÉRIQUES SONT FIXÉS AVEC DES SPITS INOXYDABLES

ÉPAISSEUR DU RACLEUR DANS LES ZONES DE SÈCHES 300 mm

LA SÈCHE ET LE NIVEAU DE RÉFÉRENCE POUR LE CHARGÉ DES OUVRAGES SONT PRÉCISÉS

SUR LE PLAN D'IMPLANTATION DÉGAGEMENT.

NOTA TUNAUILLER

- LES TUNAUILLERES SONT EN PN 10. LES BRÈSES DE RACCORDEMENT SERONT POSITIONNÉES
- TROIS HORS AVIS
- LE SUPPORTAGE DES TUNAUILLERES À PRÉVOIR PAR LE TUNAUILLER ET SERA RÉALISÉ SUIVANT
- LES RÈGLES DE L'ART EN RESPECTANT LE CHAÎNE DE SUPPORTAGE DE CHEZ DÉGAGEMENT.

* SEULES LES COTES ET LES TOLÉRANCES ENCAISSÉES PERMETTENT L'OBJET D'UNE FICHE DE CONTRÔLE

SOL FIN = PHE =

T17	3	100 x 100	Passage câbles électriques	100	38,15	C
T16	1	300 x 300	Extraction des boues en excès	100	38,15	C
T15	1	150 x 150	Passage manœuvre de la vanne murale du puits à boues	32	40,05	C
T14	1	200 x 200	Aspiration des écumes de la pompe péristaltique	100	38,30	C
T13	1	300 x 300	Trip plein fosse à flottants	100	40,05	C
T12	1	300 x 300	Soutirage des écumes par tonne à éléver	100	40,05	C
T11	1	400 x 400 (H)	Arrivée des écumes du dégazage dans fosse à flottants	200	41,89	C
T10						
T9	1	400 x 400 (H)	Extraction des écumes du dégazage vers fosse à flottants	200	42,65	C
T8	1	600 x 600	Alimentation du décanneur secondaire	400	38,17	C
T7	1	600 x 600	Arrivée eau aérée dans dégazage	400	38,173	C
T6	3	500 x 500	Régulation des boues de recirculation	200	38,40	C
T5	1	700 x 700	Arrivée des boues de recirculation dans puits à boues	350	38,25	C
T4	1	400 x 400 (H)	Arrivée des écumes dans la fosse à flottants	200	41,00	C
T3	1	400 x 400 (H)	Sortie des écumes du décanneur	200	41,85	C
T2	1	700 x 700 (H)	Sortie eau traitée du décanneur	500	43,33	C
T1	1	300 x 300	Aspiration eau industrielle	80	41,10	C
REP	NBRE	DIMENSIONS	UTILISATION	DN	AXE NIVEAU	Obs

OBSERVATIONS :

- A : BRUT
- B : ENDUIT
- C : BOUCHE APRÈS POSE DE MATÉRIEL ET ENDUIT
- D : BOUCHE APRÈS POSE DE MATÉRIEL, NON ENDUIT
- E : BRUT, ÉPARGNÉS EN ATTENTE

NOMENCLATURE DES TROUS

Département de l'Ille et Vilaine

Syndicat intercommunal pour la station d'épuration de Mongazon

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

DECANTEUR RACLE 2/3 ET ANNEXES

PLAN DE RECOLEMENT

G	10 septembre 2002	LE MEUR PH	CABY	Tel que construit
F	31 janvier 2001	LE MEUR PH	PLAUD	Mise à jour du plan
E	24 janvier 2001	LE MEUR PH	PLAUD	Utilisation Normative du pont racleur
D	21 novembre 2000	LE MEUR PH	PLAUD	Mise à jour du plan
C	25 septembre 2000	LE MEUR PH	PLAUD	Mise à jour du plan
B	28 juillet 2000	LE MEUR PH	PLAUD	Mise à jour du plan
A	19 juin 2000	LE MEUR PH	PLAUD	Emission du plan
ND	DATE	NOM	VERBES	MODIFICATION

Plan guide génie civil et équipements

TOUTS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUTS PAYS

ESPACE PERFORMANCE

35789 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 02 99 23 13 00

Télécopie : 02 99 23 13 76

REFERENCE : E.6.00.009

PLAN No 11